



Services Techniques  
N° Tél : 01 69 49 77 00  
N/Réf : NDA/DM/CB

## DECISION N° 97 - 34

**OBJET : Autorisation au Maire de signer l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'un logement de fonction enseignant signée entre la commune et Madame DAMIEN demeurant, 1 rue Jean Bouin à YERRES.**

Le Maire de la Commune de YERRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de YERRES en date du 29 Juin 1995, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courante visées à l'article L 2 122-20 du Code des Communes,

CONSIDERANT le contrat de location consenti à titre gratuit au profit de Madame DAMIEN, institutrice sur la commune d'YERRES au date du 11 octobre 1996.

CONSIDERANT qu'aux termes dudit contrat aucune caution n'était exigée.

CONSIDERANT la décision n° 96 - 89 en date du 19 septembre 1996 visée par Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Evry le 11 octobre 1996.

CONSIDERANT que le logement dont elle bénéficie a été refait à neuf avant la prise de possession des lieux, il y a lieu de demander un dépôt de garantie.

## DECIDE

Article 1 : Madame DAMIEN Linda sera tenue de s'acquitter, auprès de la Trésorerie Principale de BRUNOY d'une somme de 4 000,00 Frs (Quatre mille francs), en garantie de l'exécution de ses obligations locatives.



Article 2 : La présente décision ainsi que l'avenant n° 1 au contrat seront inscrits au registre des actes de la Mairie et transmis à Monsieur le Sous-Préfet de l'Arrondissement d'Evry et à Madame le Receveur Municipal.

Fait à YERRES le, 01 Avril 1997

Le Maire,



 Nicolas DUPONT AIGNAN

